

Nombre de conseillers :	56
En exercice:	56
Présents	38
Votants par procuration	5
Absents	18
Total des votes	43

8. Domaines de compétences par thèmes8.8 Environnement

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du 6 décembre 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS: Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, Mme GAUTIER, M. VOSNIER, M. LEFRANCOIS, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, Mme MONLON, M. VALLE, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEN TITULAIRES EXCUSES: M. GIRARD, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BARRE, M. TIMON, Mme DUVAL, Mme CABOT, M. BURET, Mme HAKI, M. VOLLAIS, M. MORDANT, Mme BOQUET, Mme BINET, M. BAPTIST

SUPPLEANTS PRESENTS: M. LEBOUCHER, M. MEAUDE, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT

PROCURATIONS: M. TIMON à M. DUCLOS, Mme DUVAL à Mme ROSA, Mme CABOT à Mme DUTILLOY, M. BURET à M.

VOSNIER, Mme BINET à M. DOUYERE SECRETAIRE DE SEANCE : M. BLAS

N° 181-2022 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021

Le Rapport sur le Prix et la qualité du Service (RPQS) est un rapport public qui permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. C'est un rapport obligatoire qui vise à assurer une meilleure transparence dans la délivrance des services tant auprès des élus que des usagers.

Celui-ci doit être délibéré en conseil communautaire dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné chaque année.

Un exemplaire de ce rapport sera transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de leur exercice. Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

Aussi, au regard de ce qui précède,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), article L.2224-5, imposant la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

VU les articles D. 2224-1 à D.2224-5 du Code général des collectivités territoriales sur les modalités de présentation et de communication du rapport

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), article D.2224-7, précisant que le rapport et sa délibération doivent être transmis dans un délai de 15 jours par voie électronique au Préfet

Considérant que le RPOS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT.

Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20221212-181-DE Date de rélétransmission : 16/12/2022 Date de réléprost préfecture 114/14/201211°C,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

- > ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- > **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- > **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u>
- > DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Pont-Audemer, le 12 décembre 2022 Le Président qui certifie que la présente délibération a été adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREI

Acte publié le 16.12.22

Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20221212-181-DE Date de télétransmission : 16/12/2022 Date de réception préfecture : 16/12/2022



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u>, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Carac	ctérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
	1.4.	Nombre d'abonnés	
	1.5.	Volumes facturés	6
	1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	6
	1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	7
	1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	7
	1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	7
	1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	16
	1.10.	1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	16
	1.10.	2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	16
2.	Tarifi	cation de l'assainissement et recettes du service	
	2.1.	Modalités de tarification	17
	2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	21
	2.3.	Recettes	26
3.	Indic	ateurs de performance	1
	3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	1
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	1
	3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
	3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	1
	3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	2
	3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	3
	3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)Erreur! Signet n	
	3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2) Erreur! Signet non dé	
	3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2) Erreur! Signet non dé	fini.
	3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3) Erreur! Signet non de	
	3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)Erreur! Signet non dé	
	3.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) Erreur! Signet non dé	
	3.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0) Erreur! Signet non dé	
	3.14.	Taux de réclamations (P258.1) Erreur ! Signet non dé	fini.
4.	Finar	ncement des investissements	7
	4.1.	Montants financiers	7
	4.2.	Etat de la dette du service	7
	4.3.	Amortissements	7
	4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
	perform	ances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	7
	4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante a	au
	cours du	dernier exercice	
5.	Actio	ons de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	9
	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	9
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	
6	Table	au récapitulatif des indicateurs	10

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation d	du territoire desservi		
Le service est géré au niveau ☐ comn ☐ intere	nunal communal		
• Nom de la collectivité : CCPAVR			
• Caractéristiques (commune, EPCI	et type, etc.) : Communauté de communes		
• Compétences liées au service :			
		Oui	Non
	Collecte		
	Transport		
	Dépollution		
	Contrôle de raccordement		
	Elimination des boues produites	\checkmark	
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses		
Secteur Pont-Audemer : One Mards-de-Blacarville, Tourv	ine: Quillebeuf sur Seine	sur-Risle,	Pont-Audemer, Saint-
• Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Nor	n
 Existence d'un zonage Secteur Pont-Audemer Secteur Montfort sur Risle 2022) Secteur Quillebeuf sur Se Secteur Rougemontier: Secteur Routot: 		☑ 6 (en révis 1 □	I Non (en cours, prévu sion) □ Non I Non
	lancé. Un AMO/CAD'EN ; BE/VERDI. Pha	se 1 en co	ours en 2021
• Existence d'un règlement de servi			Non

^{*} Approbation en assemblée délibérante

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière pour l'ensemble des systèmes à l'exception du système de Collecte-Traitement de Routot

Le système de Collecte-Traitement de Routot est exploité en Délégation de Service Public dans le cadre d'un contrat d'affermage signé le pour une durée de 12 ans

Nature du contrat :

• Nom du prestataire : **SAUR**

Date de début de contrat : 1^{er} juillet 2013
Date de fin de contrat initial : 30 juin 2025
Nombre d'avenants et nature des avenants : 2

28/07/2014 : ajout d'un poste de relèvement au contrat 13/12/2021 : ajout du PR Framboisier au contrat

• Nature exacte de la mission du prestataire : la mission confiée au délégataire comprend : des prestations relatives à la collecte et au traitement des eaux usées du périmètre communal (art 1.3)

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le service public d'assainissement collectif dessert 16 049 habitants au 31/12/2021 (16 805 au 31/12/2020).

Secteur	Nb d'habitants desservis (2020)	Nb d'habitants desservis (2021)			
Collecte-traitement de Pont-Audemer	12815	13396			
Collecte-traitement de Montfort sur Risle	973	988			
Collecte-traitement de Saint Philbert	140	92			
Collecte-traitement de Pont Authou	353	358			
Collecte-traitement de Rougemontier	328	328			
Collecte-traitement de Routot	1409	1409			
Collecte-traitement de Quillebeuf sur Seine	731+156*	731+156*			
TOTAL	16 805	17 455			

Le nombre d'habitants desservis est calculé en multipliant le nombre d'abonnés asujetti à la redevance assainissement collectif (source syndicat AEP actualisé chaque année) par le nombre d'habitant par logement (dernière donnée INSEE en vigueur)

^{*}la station d'épuration de Quillebeuf sur Seine reçoit les effluents de la commune de Saint Aubin sur Quillebeuf (CC Roumois Seine). Le coût du traitement est refacturé à la CC Roumois Seine via une convention signée en 2022.

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 9 348 abonnés au 31/12/2021 (9 016 au 31/12/2020).

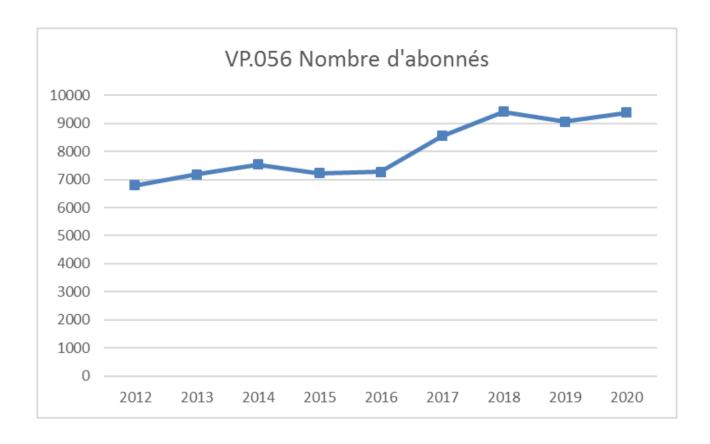
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %		
Campigny	317	316	-0,3%		
Corneville-sur-Risle	278	278	0,0%		
Glos-sur-Risle	85	100	17,6%		
Manneville-sur-Risle	598	599	0,2%		
Montfort-sur-Risle	396	386	-2,5%		
Pont-Audemer	5369	5688	5,9%		
Pont-Authou	194	193	-0,5%		
Quillebeuf-sur-Seine	457	461	0,9%		
Rougemontiers	130	131	0,8%		
Routot	592	593	0,2%		
Saint-Mards-de- Blacarville	188	189	0,5%		
Saint-Philbert-sur- Risle	92	87	-5,4%		
Tourville-sur-Pont- Audemer	39	42	7,7%		
Toutainville	281	285	1,4%		
Total	9016	9348	3,7%		

Les écarts d'une année sur l'autre ne reflètent pas nécessairement une évolution réelle du nombre de branchements puisqu'il peut y avoir les résiliations en cours d'année, les mises à jour de fichier...

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 73.7 abonnés/km au 31/12/2021.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,88 habitants/abonné au 31/12/2021.



Volumes facturés *1.5.*



	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³
SC de Pont Audemer	630 609
SC de Quillebeuf	23 748
SC de Montfort	42 759
SC de Pont Authou	18 682
SC de Rougemontier	9 870
SC de Saint Philbert	4 516
SC de Routot	48 734
Total des volumes facturés aux abonnés	778 918

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Détail des imports et exports d'effluents



1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 102 au 31/12/2021 (100 au 31/12/2020).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 20,4 km de réseau unitaire hors branchements
- 95,58 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- O SC de Pont-Audemer: 73.61 (sép)
- O SC de Montfort : 6.92 (sép)
- O SC de Quillebeuf : 8.669 (sép)
- O SC de Rougemontier : 1.885 (sép)
- O SC de Saint Philbert : 1.67 (sép)
- O SC de Pt Authou : 2.825 (sép)),

soit un linéaire de collecte total de 115.98 km

Système de collecte-traitement de Pont Audemer

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 20,4 km de réseau unitaire hors branchements,
- 73.61 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 94 km

5 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage	Station d'épuration	2200 m^3
Déversoir d'orage	Emissaire, Quai Félix Faure 27500 PONT	néant
	AUDEMER	
Trop plein de PR	PR ZUP	néant
Trop plein de PR	PR Abbaye	néant
Trop plein de PR	PR Calvaire	néant

Système de collecte-traitement de Montfort sur Risle

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 6.92 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 6,92 km

3 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage			
Trop plein de PR	PR Gymnase (entrée STEP)	néant			
By pass sur réseau	Rue du gymnase	néant			
By pass sur réseau	Rue de Fontainecourt	néant			

Un autre ouvrage (by-pass sur le réseau à proximité du PR le bourg) pourrait exister mais il n'a pas pu être localisé.

Système de collecte-traitement de Saint Philbert sur Risle

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements.
- 0,56 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements (Commentaire: MàJ linéaire lors du curage total 2018. Ne comprend pas les réseaux des 2 STEPs OPAC),

soit un linéaire de collecte total de 0,56 km

Aucun ouvrage ne permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Système de collecte-traitement de Pont Authou

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1.4 km de réseau unitaire hors branchements.
- 1.75 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 3.15 km

Le réseau de Pont-Authou est scindé en 2 parties :

- Le réseau Nord était dirigé vers un ouvrage de traitement qui a été supprimé en 2017 compte tenu de sa vétusté et sa dangerosité. Les effluents sont rejetés à la Risle via le poste de relevage Colin Noël
- Le réseau Sud, majoritairement unitaire, est rejeté directement à la Risle.

1 ouvrage permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

<u> </u>	1	
Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de PR	PR Colin Noel	néant

> Système de collecte-traitement de Quillebeuf sur Seine

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements.
- 8.669 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, (dont 1.316 km à Saint Aubin sur Quillebeuf)

soit un linéaire de collecte total de 8.669 km

2 ouvrage permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de PR	PR Eglise	néant
Trop plein de PR	PR Saint Aubin	néant

Système de collecte-traitement de Rougemontier

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 1.885 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 1.885km

Aucun ouvrage ne permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Système de collecte-traitement de Routot

Le réseau de <u>collecte</u> et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 10.024 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, (dont 1.316 km à Saint Aubin sur Quillebeuf)

soit un linéaire de collecte total de 10.024 km

Aucun ouvrage ne permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

9

Le service gère 6 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1: STEP MONTFORT SUR RISLE Code Sandre de la station: 032741301000

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)						
Date de mise en service			01/01/1980						
Commune d'implantation		Montfor	t-sur-Risle (274)	13)					
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en El	H ⁽¹⁾	1500							
Nombre d'abonnés raccordés		499							
Nombre d'habitants raccordés		988							
Débit de référence journalier ac	lmissible en m³/j	225 m3/	j						
Prescriptions de rejet									
a	Autorisation en da	ate du		19/10	/1979				
Soumise à	Déclaration en da	te du	e du						
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepte	eur							
Milieu recepteur du rejet	Nom du milieu récepte	eur	La Risle						
Polluant autorisé	Concentration au po rejet (mg/l)	int de	et / ou		Rendement (%)				
DBO_5	30		et	ou					
DCO	90		et ou						
MES	30		et	ou					
NGL			et	ou					
NTK			et	ou					
pН			et	ou					
NH ₄ ⁺			et	ou					
Pt			et	ou					
Charges rejetées par l'ouvrage									

Date	Conformité	Débit	DE	3O ₅	DO	CO	MEST		NTK		NGL		Pt	
Date	Comornine	m ³ /j			Co	ncenti	ration	en mg	/letr	endem	ent en	%		
07/06	non	176	27	96	120	92	79	93	8,7	92	9	91	2,51	82
20/07	non	61,4	10	97	75,5	90	41	88	5,5	94	9,2	89	5,16	41
18/08	oui	115	4	98	27	94	3	98	1,8	98	22,5	72	1,8	81
09/09	oui	119	8	98	62,2	90	26	90	4,4	95	7,3	91	3,54	58
20/10	non	293	11	98	59	95	36	97	5,2	92	8,8	86	3,79	56
16/11	oui	136	7	98	41	94	13	95	3,2	96	15	81	4,48	48

Moyen	150,1	11,2	97,5	64,1	92,5	33,0	93,5	4,8	94,5	12,0	85,0	3,5	61,0
Mini	61,4	4	96	27	90	3	88	1,8	92	7,3	72	1,8	41
Maxi	293	27	98	120	95	79	98	8,7	98	22,5	91	5,16	82

STEU N°2 : STEP QUILLEBEUF SUR SEINE Code Sandre de la station : 032748501000

Camactánisticus a cánánales	Code Sandre	ue ia su	ation : 03274850	31000	
Caractéristiques générales	>	D	tinda failala ah ana		
Filière de traitement (cf. annex	te)		tivée faible charg	ge	
Date de mise en service		01/01/19			
Commune d'implantation		Quillebe	euf-sur-Seine (27	485)	
Lieu-dit					
Capacité nominale STEU en E	H (1)	1450			
Nombre d'abonnés raccordés		521			
Nombre d'habitants raccordés		887			
Débit de référence journalier a	dmissible en m³/j	247 m3/	⁄j		
Prescriptions de rejet					
Soumise à	Autorisation en da	ate du		08/07	7/2008
Soumise a	Déclaration en da				
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepte	eur	Estuaire (dont ét	tang salé)	
withen recepted du rejet	Nom du milieu récepte	eur	Baie de Seine		
Polluant autorisé	Concentration au por rejet (mg/l)	oint de	et / c	ou	Rendement (%)
DBO_5	25		et	ou ou	70
DCO	125		et	ou ou	75
MES	35		et	⊠ ou	90
NGL	20		et	ou	
NTK	15		et	ou	
рН			et	ou	
NH ₄ ⁺			et	ou	
Pt			et	ou	
Charges rejetées par l'ouvra	ge				
Data Conformitá D	ábit Dluvia		MEST NTV		

Date	Conformité	Débit (m³)	Pluvio (mm)	DBO ₅	DCO	MEST	NTK	NO ₂	NO ₃	NH ₄	NGL	Pt
24/03	oui	77,8	0	38,9	83	33,6	8,68	0,0233	0,0156	6,66	8,68	1,09
13/10	oui	76,4	0	34,3	63,5	19,7	8,47	0,0229	0,0153	5,74	8,47	0,7495

Moyen	77,1	0	36,6	73,3	26,7	8,6	0,0	0,0	6,2	8,6	0,9
Mini	76,4	0	34,3	63,5	19,7	8,47	0,0229	0,0153	5,74	8,47	0,7495
Maxi	77,8	0	38,9	83	33,6	8,68	0,0233	0,0156	6,66	8,68	1,09

STEU N°3: STEP SAINT PHILBERT S/RISLE Code Sandre de la station: 032758701000

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annex	re)	Prétraite	ements		
Date de mise en service		01/01/19	994		
Commune d'implantation		Saint-Ph	nilbert-sur-Risle	(27587)	
Lieu-dit					
Capacité nominale STEU en E	H ⁽¹⁾	150			
Nombre d'abonnés raccordés		51			
Nombre d'habitants raccordés		92			
Débit de référence journalier a	dmissible en m ³ /j	22.5 m3	/j		
Prescriptions de rejet					
Soumise à	Autorisation en da	ate du			
Soumse a	Déclaration en da	te du			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepte	eur	Eau douce de s	urface	
witheu recepteur du rejet	Nom du milieu récepte	eur	La Risle		
Polluant autorisé	Concentration au por rejet (mg/l)	oint de	et /	ou ou	Rendement (%)
DBO ₅	35		et	ou ou	60
DCO			et	ou	60
MES			et	ou	60
NGL			et	ou	
NTK			et	ou	
рН			et	ou	
NH ₄ ⁺			et	ou	
Pt			et	ou	
Charges rejetées par l'ouvra	ge				

Date	Conformité	DB	O5	DO	CO	ME	EST	N	ГΚ	N-N	NH4	NO	GL	P	P t
Date	Comonnie				Co	ncentr	ation e	en mg	/ l et r	endem	ent en	1 %			
24/02	non	123	42,2	316	31,6	90	36,6	50,5	5,25	36	1,1	50,5	9,43	5,57	0
20/07	oui	203	64,1	436	63,5	96	65,7	82,7	35,8	61,9	0	82,7	36	8,3	32,4
15/09	oui	126	65,8	337	65,3	67	82	113	6,13	98,8	0	114	6,49	11	0,18
06/12	non	27	22,9	88,3	0	47	0	9,9	0					1,3	0
Moyen		120	48,8	294	40,1	75	46,1	64,1	11,8	65,6	0,37	82,3	17,3	6,55	8,14
Mini		27	22,9	88,3	0	47	0	9,9	0	36	0	50,5	6,49	1,3	0
Maxi		203	65,8	436	65,3	96	82	113	35,8	98,8	1,1	114	36	11	32,4

STEU N°4 : STEP PONT AUDEMER Code Sandre de la station : 032746701000

	Cour Sunaire	40 10 50	######################################	,01000					
Caractéristiques générales Filière de traitement (cf. annexe) Boue activée faible charge									
Filière de traitement (cf. annex	e)	Boue ac	tivée faible cha	rge					
Date de mise en service		17/01/20	012						
Commune d'implantation		Pont-Au	idemer (27467)						
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en E	H ⁽¹⁾	31633							
Nombre d'abonnés raccordés		7397							
Nombre d'habitants raccordés		13396							
Débit de référence journalier a	dmissible en m³/j	4523 m	13/j (temps sec) 6723 m3/j (te	mps pluie)				
Prescriptions de rejet									
	Autorisation en d	ate du		24/03	/2010				
Soumise à	Déclaration en da	ite du							
Miliou mágamtaum du maiat	Type de milieu récepte	eur	Eau douce de s	surface					
Milieu récepteur du rejet	Nom du milieu récept	eur	La Risle						
Polluant autorisé	Concentration au por rejet (mg/l)	oint de	et /	ou / ou	Rendement (%)				
DBO_5	25		et	⊠ ou	80				
DCO	125		et	⊠ ou	75				
MES	35		et	⊠ ou	90				
NGL	15		et	⊠ ou	70				
NTK			et	ou					
рН			et	ou					
$\mathrm{NH_4}^+$			et	ou					
Pt	2		et	⊠ ou	80				
Charges rejetées par l'ouvra	ge								

Date	Conformité	Débit	DB	O_5	DO	CO	ME	EST	N	ſΚ	NO	GL	P	't
Date	Comonnie	m ³ /j			Co	ncent	ration (en mg	/ l et re	endem	ent en	%		
07/01	oui	2582	7	96	54	92	1,14	100	0,63	99	3	96	0,5	94
12/01	oui	5978			11	98	2,85	99						
20/01	oui	3038	9	98	16	98	5,71	99	2,14	97	4	95	0,8	92
28/01	oui	6351			11	98	2,85	99						
01/02	oui	6424	5	96	9	96	5,71	95	1,15	96	2,5	92	0,9	71
07/02	oui	5164			16	95	5,71	94						
15/02	oui	3078	10	95	20	97	0	>99	2,14	97	4,3	94	1,5	79
23/02	oui	2520			24	96	8,57	96						
28/02	oui	2351			17	97	2,85	99						
04/03	oui	2595	15	84	19	97	2,85	99	1,25	98	2,8	96	1,4	82
07/03	oui	2363			7	99	6	98						
10/03	oui	2116	6	95	20	99	5,71	99	1,74	99	3,9	97	3,2	86
15/03	oui	3004	3	99	17	97	6	97	1,4	97	3,4		1,82	66
23/03	oui	1929	12	99	20	99	8,57	98	1,54	98	3,5	96	3,3	71
31/03	oui	2116	6	95	20	99	5,71	99	1,74	99	3,9	97	3,2	86

14/04	oui	2216	20	97	30	98	8,8	99	1,84	98	3,7	96	2,9	79
15/04	oui	2102			25	98	4,4	99						
20/04	oui	1970			17	98	8,57	98						
27/04	oui	1969			20	98	5,71	99						
05/05	oui	3959	4	98	19	98	1,14	100	0,93	99	3,9	95	2,9	80
10/05	oui	2922			18	99	5,71	99						
13/05	oui	3125	10	96	15	98	2,85	99	1,94	97	3,1	95	1,9	76
17/05	oui	3101	7	97	18	97	2,85	99	0,75	99	2,3	97	2,2	69
25/05	oui	5034			14	97	8,57	97						
31/05	oui	2191			8	99	2,85	99						
03/06	oui	2056	2	99	7	99	1,14	100	1,24	99	2,5	97	2,2	76
14/06	oui	1814	7	98	13	99	5,71	99	1,75	98	3,1	97	2	82
22/06	oui	5371			10	98	8,57	97						
30/06	oui	3367			10	98	2,85	99						
04/07	oui	2508	18	91	39	96	1,71	100	15,4	87	16,6	87	1	91
11/07	oui	2348			23	97	2,85	99						
22/07	oui	1901	7	99	23	99	2,85	99	1,13	98	2,4	97	2,4	72
05/08	oui	2209			14	98	8,57	97						
10/08	oui	5235	7	98	50	95	8,57	98	2,06	97	3	96	3,2	69
15/08	oui	2111	5	99	19	97	2,85	99	1,9	97	2,73	96	0,9	89
23/08	oui	1958			23	98	2,85	99						
29/08	oui	1718	5	98	26	97	2,85	99	1,13	99	2,7	97	1,3	86
14/09	oui	1930			26	97	2,85	99						
22/09	oui	2001	8	96	29	96	2,85	99	1,03	99	2,5	97	0,5	95
30/09	oui	2121			26	98	8,57	99						
10/10	oui	2142	15	96	20	97	5,71	98	1,21	99	2,7	97	1,1	87
11/10	oui	2194			29	96	2,85	99						
18/10	oui	3139	10	98	36	96	8,57	98	2,51	97	4,1	96	1,7	82
19/10	oui	3139	10	98	36	96	8,57	98	2,51	97	4,1	96	1,7	82
27/10	oui	2223			24	97	2,85	99						
01/11	oui	2703			23	97	2,85	99						
03/11	oui	2628	7	96	21	97	5,71	98	0,85	99	2,2	97	0,3	96
11/11	oui	2185			10	99	2,75	99						
16/11	oui	2206	6	96	15	98	8	97	1,42	98	3,1	96	0,4	95
25/11	oui	2081			26	98	2,85	100						
05/12	oui	9235	5,5	98	11	97	8,57	94	2,24	94	3	92	0,2	93
07/12	oui	5847	5,6	97	12	98	8,57	94	2,23	94	3	92	0,3	90
15/12	oui	2702	,		29	95	5,7	98						
19/12	oui	2101			26	97	5,71	98						

Moyen	3025	8,29	93	20,7	97,3	4,93	98,3	2,06	94	3,64	92	1,63	80
Mini	1718	2	0	7	92	0	94	0,63	0	2,2	0	0,2	0
Maxi	9235	20	99	10	99	8,57	>99	15,4	99	16,6	97	3,3	96

STEU N°5 : STEP Rougemontiers 2 Code Sandre de la station : 032749702000

Caractéristiques générales					
Filière de traitement (cf. annex	e) I	Filtres P	lantés		
Date de mise en service	1	10/06/20	009		
Commune d'implantation	F	Rougem	ontiers (27497))	
Lieu-dit					
Capacité nominale STEU en E	H ⁽¹⁾	500			
Nombre d'abonnés raccordés	1	130			
Nombre d'habitants raccordés	3	328			
Débit de référence journalier ac	dmissible en m ³ /j	90 m3/j			
Prescriptions de rejet					
G	Autorisation en date	e du		02/04	/2008
Soumise à	Déclaration en date	du			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteu	ır	Sol		
Milleu recepteur du rejet	Nom du milieu récepteu	ır	infiltration		
Polluant autorisé	Concentration au poir rejet (mg/l)	nt de	et	/ ou	Rendement (%)
DBO_5	25		et	DBO ₅	25
DCO	125		et	DCO	125
MES	30		et	MES	30
NGL			et	NGL	
NTK			et	Ou	
рН			et	ou	
$\mathrm{NH_4}^+$			et	ou	
Pt			et	ou	
Charges rejetées par l'ouvrag	ge				

Doto	Conformité	DBO	5	DCO MES		EST	N'	TK	N-NH4		NGL		Pt		
Date	Comonnie			Co	oncent	ratio	n en n	ng / 1	et ren	deme	nt er	ı %			
04/03	oui	2	99,7	22,1	98,6	3	99,7	0,9	99,7	1		86,2		11,4	54,8
15/09	oui	4	99,8	29,6	99,2	4	99,9	0,5	99,8	1	99	110	49,1	11,7	71,6
Moyen		3	99,7	25,9	98,9	3,5	99,8	0,7	99,7	1	99	98,1	49,1	11,6	63,2

STEU N°6: STEP ROUTOT Code Sandre de la station: 032750001000

Code Sandre de la Station: 032730001000											
Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue	Boue activée aération prolongée (très faible charge)							
Date de mise en service			01/0	01/01/1991							
Commune d'im	plantation			Rout	ot (27500))					
Lieu-dit											
Capacité nomin	ale STEU en E	H ⁽¹⁾		1500							
Nombre d'abon	més raccordés			593							
Nombre d'habi	tants raccordés			1409	ı						
Débit de référei	nce journalier a	dmissible	en m ³ /j	210 1	m3/j						
Prescriptions of	le rejet										
_		Auto	orisation e	n date du							
Soum	nise à	☐ Déc	laration e	n date du							
Military	4 1	Type de	milieu réc	epteur	Sol						
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	cepteur	Fosse	é Pluvial					
Polluant	autorisé	Concentration au point rejet (mg/l)			;	et / ou			Rendement (%)		5)
DB	O_5				[et	ou				
DC	CO				[et	ou				
MI	ES					et ou		ou			
NO	GL				[et		ou			
NT	ГΚ				[et		ou			
pl	Н				et ou		ou				
NH	$ m H_4^+$				[et		ou			
P	t T					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge									
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DB	$8O_5$	DO	CO	M	ES	No	GL	F	rt
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/03/2021	oui	3	99	43	95,9	4	99	6.83	94	5.59	53,5
8/09/2021	oui	3	99,1	40	94,5	2.3	98,1	6.44	90,5	5.46	22
7/10/2021	oui	3	98,9	27	96,5	4.9	97,8	6.7	92,2	5.89	32,1
8/11/2021	oui	6	98,2	38	96	6.8	96,7	12.5	89,1	4.94	55,9
8/12/2021	oui	3	98,8	19	97,1	2	99,6	14.2	79,7	3.27	61,7
Moyen		3.6	98,8	33.4	96,2	4	97,9	9.3	89,7	5.0	45,0

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEP MONTFORT SUR RILSE (Code Sandre : 032741301000)	18,0	7,21
STEP QUILLEBEUF SUR SEINE (Code Sandre : 032748501000)	26.6	18.9
STEP SAINT PHILBERT S/RISLE (Code Sandre : 032758701000)	0.8	0.5
STEP PONT AUDEMER (Code Sandre : 032746701000)	385	432
STEP Rougemontiers 2 (Code Sandre : 032749702000)	0	0
STEP PONT AUTHOU (Code Sandre : 032746801000)	0	0
STEP ROUTOT (Code Sandre : 032750001000)	20,8	24.8
Total des boues produites	451,2	483.4

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEP MONTFORT SUR RILSE (Code Sandre : 032741301000)	18,0	7,21
STEP QUILLEBEUF SUR SEINE (Code Sandre : 032748501000)	13,1	4,72
STEP SAINT PHILBERT S/RISLE (Code Sandre : 032758701000)	0.8	0,5
STEP PONT AUDEMER (Code Sandre : 032746701000)	385	432
STEP Rougemontiers 2 (Code Sandre : 032749702000)	0	0
STEP PONT AUTHOU (Code Sandre : 032746801000)	0	0
STEP ROUTOT (Code Sandre : 032750001000)	37,23	20,5
Total des boues évacuées	454.13	464,93

2. <u>Tarification de l'assainissement et recettes du service</u>

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération 153-2021 du 13/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- ➤ Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 supprimant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- ➤ Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	néant ⁽²⁾	néant ⁽²⁾
Participation aux frais de branchement	Coûts réels	Coûts réels

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

La Collectivité a délibéré le 21/12/2020 (176-2020) pour faire converger les différents montants de redevance applicables, sur une période de 5 ans, vers le tariff cible de 3€/m³

⁽²⁾ La PAC a été supprimée par délibération en date du 10/09/2018

> Système de collecte-traitement de Pont Audemer:

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022		
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/	an)				
	Abonnement (1)	0 €	0 €		
Part proportions	nelle (€ HT/m³)				
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	2,45 €/m³	2,58 €/m³		
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	2,45 €/m³	2,58 €/m³		
	Taxes et redev	ances			
Taxes					
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %		
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³		

> Système de collecte-traitement de Montfort sur Risle

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022			
	Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/	Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement (1)	0 €	0 €			
Part proportionr	Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	1,93 €/m³	2,20 €/m³			
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	1,93 €/m³	2,20 €/m³			
	Taxes et redev	ances				
Taxes						
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %			
Redevances						
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³			

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

 ⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
 (2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

> Système de collecte-traitement de Saint Philbert sur Risle

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022			
Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT/a	Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement (1)	0 €	0 €			
Part proportionn	Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	1,78 €/m³	2,09 €/m³			
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	1,78 €/m³	2,09 €/m³			
	Taxes et redev	ances				
Taxes						
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %			
Redevances						
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³			

> Système de collecte-traitement de Pont-Authou

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022				
	Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT	7/an)						
	Abonnement (1)	0 €	0 €				
Part proportion	Part proportionnelle (€ HT/m³)						
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	2,04 €/m³	2,28 €/m³				
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	2,04 €/m³	2,28 €/m³				
	Taxes et redev	ances					
Taxes							
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %				
Redevances							
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³				

> Système de collecte-traitement de Quillebeuf sur Seine

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022			
Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT/a	Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement (1)	0 €	0 €			
Part proportionn	elle (€ HT/m³)					
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	4,28 €/m³	3,96 €/m³			
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	4,28 €/m³	3,96 €/m³			
	Taxes et redev	ances				
Taxes						
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %			
Redevances						
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³			

> Système de collecte-traitement de Rougemontier

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022				
	Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT/	/an)						
	Abonnement (1)	0 €	0 €				
Part proportion	Part proportionnelle (€ HT/m³)						
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	2,12 €/m³	2,34 €/m³				
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	2,12 €/m³	2,34 €/m³				
	Taxes et redev	ances					
Taxes							
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %				
Redevances							
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,185 €/m³	0,185 €/m³				

> Système de Collecte traitement de Routot

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	/	/
Participation aux frais de branchement	Coûts réels	Coûts réels

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022			
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
Abonnement (1)	0 €	0 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
Prix au m³	0.96 €/m³	0.96 €/m³			
Autre :	€	€			
Part du délég	ataire				
Part fixe (€ HT/an)					
Abonnement (1)	64,23 €	66.97 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
Prix au m³	1.4010 €/m³	1,5717 €/m³			
Taxes et rede	vances				
Taxes					
Taux de TVA (2)	0 %	0 %			
Redevances					
Modernisation des réseaux de collecte (AESN)	0,185 €/m³	0,185 €/m³			

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120~\text{m}^3/\text{an}$) sont :

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

> Système de collecte traitement de Pont-Audemer

Facture type	Au 01/01/2021 en €	.u 01/01/2021 en € Au 01/01/2022 en €		
Part de	la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%	
Part proportionnelle	294,00	309,60	5,3%	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	294,00	5,3%		
Taxes	et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%	
Total	316,20	331,80	4,9%	
Prix TTC au m ³	2,63	2,77	5,3%	

> Système de collecte traitement de Montfort sur Risle

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %			
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%			
Part proportionnelle	231,60	264,00	13,99			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	231,60	13,99				
Taxes	et redevances					
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%			
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%			
Total	253,80	286,20	12,77			
Prix TTC au m ³	2,11	2,39	13,27			

> Système de collecte traitement de Saint Philbert sur Risle

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %			
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%			
Part proportionnelle	213,60	250,80	17,42			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	213,60 250,80		17,42			
Taxes	et redevances					
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%			
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%			
Total	235,80	273.00	15,78			
Prix TTC au m ³	1,96	2,28	16,33			

> Système de collecte traitement de Pont-Authou

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de	e la collectivité		
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%
Part proportionnelle	244,80	273,60	11,76
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	244,80	11,76	
Taxes	et redevances		
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%
Total	267,00	295,80	10,79
Prix TTC au m ³	2,23	2,47	10,76

> Système de collecte traitement de Quillebeuf sur Seine

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %			
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle 0,00 0,009						
Part proportionnelle	513,60	475,20	-7,48			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	513,60	-7,48				
Taxes	et redevances					
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%			
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%			
Total	535,80	497,40	-7,17			
Prix TTC au m ³	4,47	4,15	-7,16			

> Système de collecte traitement de Rougemontier

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %				
Part de	Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%				
Part proportionnelle	254.40	280,80	10,38				
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	254.40	10,38					
Taxes	et redevances						
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%				
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	22,20	22,20	0%				
Total	276.60	303,00	9,54				
Prix TTC au m ³	2.31	2,53	9,52				

> Système de collecte traitement de Routot

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %			
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%			
Part proportionnelle	115,20	115,20	0%			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	115,20	115,20	0%			
Part du délégataire (en co	as de délégation de serv	rice public)				
Part fixe annuelle	64,83	66,97	3,3%			
Part proportionnelle	168,12	168,12 188,60				
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	232,95	255,57	9,7%			
Taxes	et redevances					
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20	22,20	0%			
VNF Rejet :		0,00	%			
Autre :		0,00	%			
TVA	37,03	39,30	6,1%			
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	59,23	61,50	3,8%			
Total	407,38	432,27	6,1%			
Prix TTC au m ³	3,39	3,60	6,2%			

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m³	Prix au 01/01/2022 en €/m³	
Campigny	5.37	5,54	
Corneville sur Risle	4.89	5,24	
Manneville sur Risle	4.57 / 4.89	4,72 / 5,24	
Pont-Audemer / Saint Germain Village	4.57	4,72	
Saint Mards de Blacarville	4.89	5,24	
Tourville sur Pont-Audemer	4.57 / 5.37 / 5.33	4,72 / 5,54 / 5,57	
Toutainville	5.33	5,57	
Pont-Authou	4.64	4,88	
Glos-sur-Risle	4.74	5,00	
Montfort-sur-Risle	4.67	4,96	
Saint-Philbert-sur-Risle	4.52	4,85	
Appeville Annebault	4.48	4,81	
Rougemontier	4.72	4,94	
Routot	5.74	5,95	
Quillebeuf	6.72	6,44	

La facturation est effectuée avec une fréquence :

☒ annuelle☒ semestrielle☐ trimestrielle☐ quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de Pont-Audemer, le schéma directeur d'assainissement effectué approuvé par le Conseil Communautaire, le 11/12/2006, prévoit un plan d'augmentation régulière de la redevance assainissement imposé par le coût global des opérations.

Sur le territoire « ex CC Val de Risle », pour les communes de Glos sur Risle, Montfort, Pont-Authou, Saint Philbert et Appeville Annebault, le schéma directeur d'assainissement est passé en phase opérationnelle confirmant les premiers couts de travaux. Le principe d'harmonisation avec l'ensemble du territoire vers le tarif cible de 3€/m3 avec un lissage sur 5 ans a été retenu (délibération 176-2020).

Concernant Rougemontier, la part fixe a été supprimée en 2019 et la part variable a été fixée à 2.12€/m3 dans le cadre de l'harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble du territoire.

Concernant Routot, une délégation de service public est en cours avec la SAUR. Le prix de l'eau est donc composé d'une part SAUR et d'une part collectivité. Les parts SAUR sont révisées annuellement. Concernant les parts Collectivité, la part fixe a été supprimée en 2019 et la part variable fixée à 0.96€/m3

Concernant Quillebeuf, la part variable a été abaissée à 4.28€/m3 pour tendre vers une harmonisation sur tout le territoire.

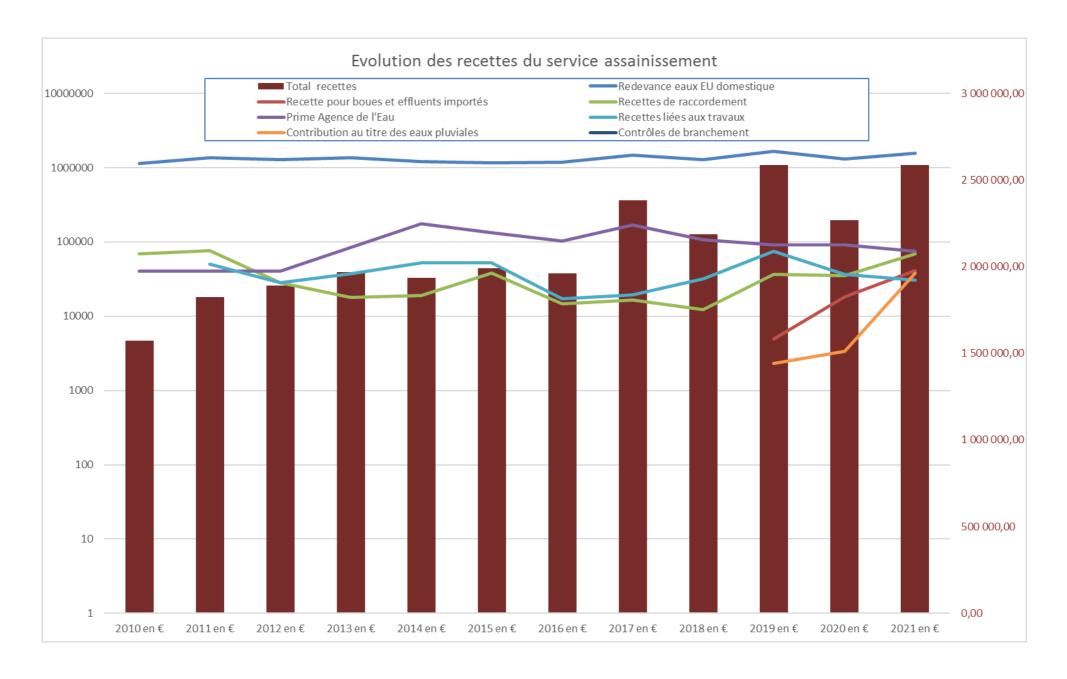
2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique (70611)	1296200,51	1553856,42	19,88%
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés (7068)	18233,5	40822,6	123,89%
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	1314434,01	1594679,02	21,32%
Recettes de raccordement (704)	35160,74	69054,76	96,40%
Prime de l'Agence de l'Eau (741)	90371,7	75000	-17,01%
Contribution au titre des eaux pluviales (7063)	3385,03	37945,5	1020,98%
Recettes liées aux travaux	36296,97	30584,4	-15,74%
Régulation écritures		20292,36	
Autres recettes : (777 amortissement)	786863,1	757846,7	-3,69%
Autres recettes : Contrôles de branchement (70128)	2817,96	20014	
Total autres recettes	954895,5	990445,36	3,72%
Total des recettes	2269329,51	2585124,38	13,92%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 1 553 856,42€ (1 296 200 au 31/12/2020).

Type de	Redevance	Recette pour	Recettes de	Prime	Recettes	Contribution	Contrôles de	Total recettes
recette	eaux EU	boues et	raccordement	Agence de	liées aux	au titre des	branchement	
	domestique	effluents		l'Eau	travaux	eaux pluviales		
Exercice		importés						
2010 en €	1 146 655,00		69 197,81	40 435,00	11 495,27			1 573 394,18
2011 en €	1 370 616,69		77 022,09	40 435,00	50 540,11			1 824 360,56
2012 en €	1 274 456,57		28 186	40 435	28 186			1 889 787,57
2013 en €	1 359 587,38		17 883,50	83 576,04	37 434,56			1 969 980,23
2014 en €	1 216 443,25		18 840,70	174 970,80	52 224,39			1 934 811,91
2015 en €	1 168 185,7		38 066,80	134 402,31	52 620,71			1 990 293,75
2016 en €	1 195 017,32		14 780,4	102 295,41	17 257,91			1 962 058,04
2017 en €	1 461 807.87		16 487.85	167 474.78	19 427.92			2 383 203.50
2018 en €	1 289 151.59		12 285.00	106 605.10	32 057.28			2 188 145.35
2019 en €	1 672 962,39	4903,60	36 808,69	90 371,70	75 252,68	2 304,10	2631,20	2 585 047,86
2020 en €	1 296 200,00	18 233,50	35 160,74	90 371,70	36 926,97	3 385,03	2817,96	2 269 329,51
2021 en €	1 553 856,42	40 822,6	69 054,76	75 000,00	30 584,40	37 945,50	20014,00	2 585 124,38



3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

taux de desserte par les réseaux d'eaux usées = $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} *100$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 96,63% des 9 000 abonnés potentiels (96,43% pour 2020).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 26 pour l'exercice 2021 (25 pour 2020). Le SDA global en cours contribuera au augmenter considérablement cet indice avec la mise en place d'un SIG.

⁽¹⁾ l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

⁽²⁾ l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15 (4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

		Ré	gie	DSI	P Saur
	nombre de points	Valeur	points potentiels	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)					
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de MàJ, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX	A >				
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui		Oui	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	0 à 15 points sous conditions		11	Oui	14
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres Commentaire: Saisie des tronçons sous POSEIS en parallèle des contrôles de branchement	(1)			94%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 pts sous conditions (2)	43%	0	97,51%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RE (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et					
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 pts sous conditions (3)	%	0	17,96%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	oui: 10 points non: 0 point	Non	0	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	26		84

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEP MONTFORT SUR RILSE	74,5	0	0
STEP QUILLEBEUF SUR SEINE	36,6	100	100
STEP SAINT PHILBERT S/RISLE	4	100	100
STEP PONT AUDEMER	966	100	100
STEP Rougemontiers 2	37,3	100	100
STEP PONT AUTHOU	14,1	0	0
STEP ROUTOT	41,17	100	100

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEP MONTFORT SUR RILSE	74,5	0	0
STEP QUILLEBEUF SUR SEINE	36,6	100	100
STEP SAINT PHILBERT S/RISLE	4	0	0
STEP PONT AUDEMER	966	100	100
STEP Rougemontiers 2	37,3	100	100
STEP PONT AUTHOU	14,1	0	0
STEP ROUTOT	41,17	100	100

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEP MONTFORT SUR RILSE	74,5	0	0
STEP QUILLEBEUF SUR SEINE	36,6	100	100
STEP SAINT PHILBERT S/RISLE	4	0	0
STEP PONT AUDEMER	966	100	100
STEP Rougemontiers 2	37,3	100	100
STEP PONT AUTHOU	14,1	0	0
STEP ROUTOT	41,17	100	0

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Evacuation vers une STEU (1)

Tonnage total de matières sèches évacuées conformes

Autre:...

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Filières mises en oeuvre		tMS
X/1 * * 1	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Compostago	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Incinération	Conforme	
memeration	Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Conforme	6,84
Evacuation vers une STEO V	Non conforme	
Autro	Conforme	
Autre :	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		6,84
(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considér boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si STEP QUILLEBEUF SUR SEINE :		
Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	Conforme	
valorisation agricole	Non conforme	
Compostage	Conforme	
Composinge	Non conforme	
Incinération	Conforme	

Non conforme

Non conforme

Non conforme

Conforme

Conforme

4,72

4,72

Tonnage total de matières sèches évacuées conformes

STEP SAINT PHILBERT S/RISLE:		
Filières mises en oeuvre		tMS
W. L. Cod Control Cod.	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Comment	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Incinération	Conforme	
Incineration	Non conforme	
E	Conforme	0,5
Evacuation vers une STEU (1)	Non conforme	
A 400	Conforme	
Autre:	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,5
STEP PONT AUDEMER:		
Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricula	Conforme	432
Valorisation agricole	Non conforme	
Commenters	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Texts Zeather	Conforme	
Incinération	Non conforme	
E continue of CTPH (I)	Conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Non conforme	
A	Conforme	
Autre:	Non conforme	

STEP Rougemontiers 2 :		
Filières mises en oeuvre		tMS
Walanisation agricula	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Commenter	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Tu sin Sustinu	Conforme	
Incinération	Non conforme	
E	Conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Non conforme	
A 4	Conforme	
Autre:	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		
STEP PONT AUTHOU : Filières mises en oeuvre		tMS
1 meres mises en oeuvre		VIVE
Valorisation agricole	Conforme	
	Non conforme	
Compostage	Conforme	
	Non conforme	
Incinération	Conforme	
	Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Conforme	
2.40.41.01., 61.0 41.0 2.120	Non conforme	
Autre :	Conforme	
1 tall 2	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0

STEP	ROI	TOT	٠.

Filières mises en oeuvre	tMS	
Valariantian aminala	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Commentees	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Incinémation	Conforme	
Incinération	Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Conforme	20,5
Evacuation vers une STEO W	Non conforme	
Autro	Conforme	
Autre:	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		20,5

 $taux \ de \ boues \ \'evacu\'ees \ selon \ les \ fili\`eres \ conformes \ \grave{a} \ la \ r\'eglementation = \frac{TMS \ admis \ par \ une \ fili\`ere \ conforme}{TMS \ total \ \'evacu\'e \ par \ toutes \ les \ fili\`eres} *100$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	712 407	493 919
Montants des subventions en €	37 098.97	121 106

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		8 684 640,74	7 937 318
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	603 834.03	627 485,61
	en intérêts	212 678.49	203 847,93

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 1 586 503,01 € (1 649 399.28 € en 2020).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT	Etat avancement
MOe SDA sur secteur ex CC VdR (VERDI) _ phases 1 à 4	151 406,00	reste zonage
MOe SDA sur secteur ex CC VdR_phase opérationnelle (VERDI)		Démarrage en cours
AMO lotissement la Source (CADEN)	7 560,00	Clos 1 ^{er} semestre 2022
MOe Lotissement de la Source Montfort sur Risle (viamap)	17480,79	Clos 1 ^{er} semestre 2022
Travaux Lotissement de la Source Montfort sur Risle (SARC) (+ avenant 1)	151 878,00	Clos 1 ^{er} semestre 2022
AMO SDA global (CADEN)_phase 1	3 600,00	En cours
AMO SDA global (CADEN)_phase 2	11 400,00	En cours
AMO SDA global (CADEN)_phase 3	21 360,00	En cours
AMO SDA global (CADEN)_phase 4	30 300,00	En cours
MOe SDA global CCPAVR (VERDI)_tranche ferme	454 450,00	En cours
MOe SDA global CCPAVR (VERDI)_TO1_diag amont RSDE	17 175 ,00	2022
MOe SDA global CCPAVR (VERDI)_TO2_diag amont RSDE_investigation complémentaire	20 675,00	2023
MOe SDA global CCPAVR (VERDI)_TO3_campagne initiale RSDE 2022	11 225,00	2022
MOe SDA global CCPAVR (VERDI)_TO4_évaluation environnementale	7 000,00	2023

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Travaux Routot	travaux fin 2022	248 090,00
Travaux réseau Routot	travaux fin 2022	194 050,00
Travaux STEP VdR	démarrage 2023	3 785 378,86
Travaux réseau VdR lot 1 (PR) (SAUR)	démarrage 2023	791 710,00
Travaux réseau VdR lot 2 (restructuration réseau) (SAUR)	démarrage 2023	2 898 128,09
Travaux réseau VdR lot 3 (rehabilitation réseau) (SAUR)	démarrage 2023	2 049 236,00

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

97,06 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0001 €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Sans objet

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

> Service en régie

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	14 030	16 049
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	99	101
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	401,6	444,1
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	2,63	2,77
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	96,43%	96,63%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	25	26
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	92%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	92%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	92%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0,0001

> Service en DSP (Routot)

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	1 409	1 409
D202.0	Nbre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	37,2	20,5
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	3,39	3,6
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98,67%	98,83%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	94	84
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité $[€/m^3]$	0	0